

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 23 mars 2012,

Valérie Fourneyron, Responsable du pôle sport

30 engagements pour le sport en France

Dès le 11 février dernier, à l'occasion d'un meeting consacré au sport, François Hollande faisait du sport un enjeu essentiel de son programme présidentiel.

Dans son discours, il reconnaissait trois grandes vertus au sport :

- **La cohésion : cohésion entre les individus, cohésion entre les générations, cohésion entre les peuples, cohésion entre les territoires.**
- **La jeunesse et l'éducation : la capacité de se réaliser, la possibilité de s'épanouir, l'opportunité de construire un projet personnel dans le cadre d'un réseau associatif.**
- **Le bien-être : enjeu de santé publique, d'épanouissement du corps et de l'esprit, de lutte contre la sédentarité**

Issus de ce discours fondateur, les 30 engagements pour le sport français sont aujourd'hui en ligne sur le site www.francoishollande.fr. Ils se répartissent autour de trois grands thèmes : le sport tout au long de la vie, le sport comme ambassadeur de la France et la nouvelle organisation du sport.

Augmentation du nombre de professeurs d'EPS, création d'un Institut national du loisir sportif, facilitation de l'engagement bénévole, inscription du sport comme enjeu de santé publique et prescription du sport –le sport plutôt qu'une longue liste de médicaments -, plan pluriannuel des équipements sportifs, organisation en France de grands événements sportifs, renforcement du statut des sportifs de haut niveau, régulation du sport professionnel, soutien de la filière économique du sport... voilà quelques-uns des engagements forts que prend le candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Instruments de cette politique publique du sport ambitieuse : un ministère des Sports de plein exercice et une loi cadre pour moderniser notre organisation du sport.

François Hollande affirmait à Créteil : « Le sport n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Le sport n'est pas une obligation, c'est la condition de notre propre épanouissement. »